

En bord de Garonne et en secteur inondable, « ce n'est pas le bon endroit »

Jean-Charles Galiacy



Une cinquantaine de personnes ont participé mardi soir à une réunion publique autour du projet EMME. J.-C. G.

La possible installation d'une usine classée Seveso seuil haut à Blanquefort-Parempuyre continue d'inquiéter riverains et associations environnementales

La première réunion publique n'a guère apaisé les craintes. Quelques jours après Parempuyre, un nouveau temps de présentation et d'échanges était organisé mardi soir, de l'autre côté du fleuve, à Ambarès-et-Lagrave, autour du projet Electro mobility materials Europe (EMME). Celui-ci vise à aménager une unité de conversion de nickel et de cobalt afin d'équiper les futures voitures électriques, en bord de Garonne, au niveau du terminal portuaire de Blanquefort-Parempuyre (Grattequina). Un marché qui s'annonce porteur, l'Union européenne ayant décrété la fin des moteurs thermiques pour les voitures neuves en 2035.

Entre des centaines de millions d'euros investis et plusieurs centaines d'emplois, le projet s'annonce costaud. Dans la salle du Pôle évansion ambarésien, mardi, des voisins du terminal portuaire bien sûr, quelques élus et des militants épousant la cause environnementale. Il faut reconnaître que le dessein inquiète et les questions fusent. Déjà critique à Parempuyre la semaine dernière, une représentante de la Sepanso martèle son texte : l'installation d'une usine classée Seveso en secteur inondable n'est clairement « pas le bon endroit ».

«Pas un gramme de prudence »

«Il faut de la folie et pas un gramme de prudence pour se lancer dans ce défi », ajoute la militante qui projette l'acheminement de plusieurs centaines de milliers de mètres cubes de terre nécessaires pour permettre l'artificialisation du terrain, nécessaire à la construction de l'usine. Une habitante de Saint-Louis-de-Montferrand, résidant à 900 mètres du projet d'implantation de l'unité, de l'autre côté de la Garonne, rejoint les inquiétudes de la Sepanso, concernant le remblaiement du terrain : « Notre commune va se retrouver bouleversée par votre projet en cas de fortes crues, déjà que nous sommes secoués par le simple passage d'un paquebot... » Un ingénieur de la société Artelia, spécialisée dans la gestion des risques industriels et environnementaux, partenaire technique du projet, indique continuer à plancher sur cet impact hydraulique afin de limiter les répercussions sur la pres-qu'île d'Ambès : « Lors de notre premier projet, nous étions à des niveaux inacceptables [...], nous sommes passés de 25 hectares remblayés à 12. » Pour Antonin Beurrier, promoteur de l'Emme, un seul objectif concernant la rive droite : « Aucun impact, ni un, ni deux centimètres [de plus lors d'inondations, NDLR], zéro », assure-t-il.

Seveso seuil haut

Aux craintes manifestées dans la salle d'une pollution des eaux, l'industriel insiste : « L'usine est construite pour éviter la moindre contamination chimique et thermique. » L'entrepreneur le reconnaît : les sels de cobalt et de nickel sont « toxiques pour l'homme et les milieux naturels ». C'est d'ailleurs pour cette raison que l'usine doit être classée Seveso, seuil haut. Mais selon lui, « le transport de ces produits n'a jamais créé de dommage environnemental » et « plusieurs lignes de défense pour les isoler » sont mises en place dans la gestion de leur stockage. Cela n'a visiblement pas rassuré les représentants de la Sepanso, laquelle compte bien « s'opposer vivement à ce projet ».

Publié le 25/04/2024 – Sud-Ouest – Jean-Charles Galiacy